

Juillet
2017

BULLETIN MUNICIPAL
LE GRAND VILLAGE-PLAGE

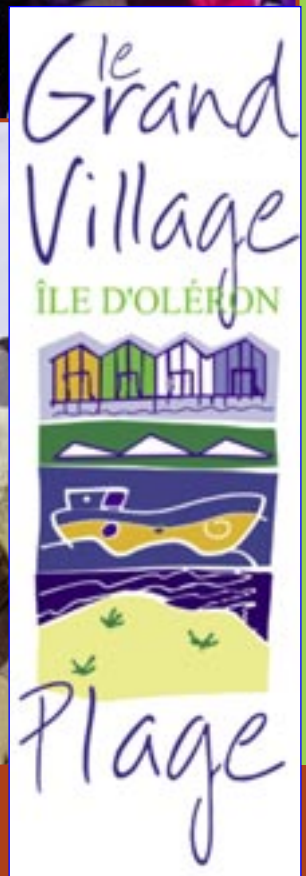
Grain de sel

IMPÔTS COMMUNAUX – AUCUNE AUGMENTATION

5ème jazz festival - Un Piano dans la Pinède



Hervé Jaouen



MAIRIE ACCESSIBLE

SOMMAIRE

- Page 3 : Editorial
 - Page 4 : Budget de la commune
 - Page 5/6 : Travaux et aménagements
 - Page 7 : Maison Paysanne
 - Page 8/9 : Plage
 - Page 10 : Ecole
 - Page 11 : Bibliothèque
 - Page 12 : Port des Salines
 - Page 13 : Cérémonies patriotiques
- La lucarne du garde-champêtre**
- Page 14 : Les animations
 - Page 15 : Petit manège
- Vie associative**
- Page 16/17 : Vie associative
 - Page 18 : Programme de l'été
 - Page 19 : Jazz festival
 - Page 20 : Informations pratiques



azureva
Vacances en terre de partage

Le logement :

- 129 appartements - 25 emplacements de camping.

La restauration :

- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions... en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :

- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales...
- les classes transplantées, les séjours groupes.



Si vous souhaitez organiser une manifestation : AZUREVA Ile d'Oléron
Route de la Giraudière - LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com



U express

Le Grand Village Plage
Centre Commercial
05 46 47 50 11

Horaires d'été
Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h00
Vendredi et samedi : 8h30 à 20h30
Dimanche : 8h30 - 20h00



U location

LOUEZ UTILE ET PRATIQUE
La location de véhicules utilitaires et loisirs près de chez vous



U BILLETTERIE
SPECTACLES



MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

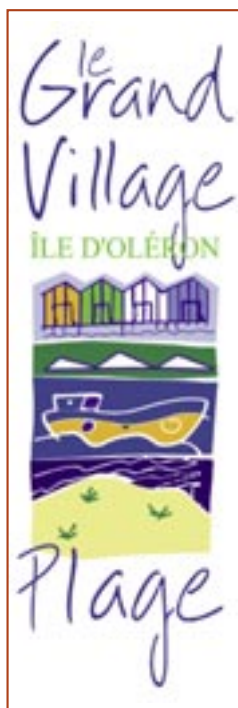
Depuis le 15 mars 2017, la délivrance des cartes nationales d'identité - CNI - est modernisée en Charente-Maritime. 27 communes sont dédiées à la réception des demandes. Pour notre territoire, la mairie de St Pierre d'Oléron et sur le continent la mairie de Marennes.

Ces nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format reste inchangé.

L'utilisateur doit désormais s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte.

La demande CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.





La mairie est désormais entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite ; les quatre scrutins présidentiels et législatifs leur ont permis d'étreindre les installations nouvelles, un élévateur électrique en façade pour parvenir à l'accueil et un second à l'arrière du bâtiment pour pénétrer dans la salle du conseil. Les prochains mois seront consacrés à la poursuite du réaménagement intérieur, à la rénovation de la toiture et à la peinture des murs

extérieurs pour que la restauration de la mairie soit achevée.

Avec la fin de l'enfouissement des réseaux dans le vieux bourg et celle de la construction des logements des dunes de l'Épinière en octobre, ce sont trois des opérations que je vous avais annoncées en début d'année qui sont enfin concrétisées. Il ne reste que la Maison paysanne dont le chantier débute en juillet. Ce projet est un merveilleux exercice à l'école de la patience. Quand le musée ouvrira ses portes en 2018 pour accueillir ses premiers visiteurs, espérons qu'il entendra des propos élogieux ! L'attente en aura valu la peine.

Une nouvelle fois, les communes ont subi la baisse des dotations de l'État. Quand on ajoute à cette baisse la prolifération constante et l'instabilité des normes, qui ont un impact réel sur notre budget de fonctionnement, et l'incertitude que fait peser la suppression annoncée de la taxe d'habitation, recette importante des finances communales, dont on sait que la compensation annoncée par l'État peut s'avérer aléatoire au fil des ans, nous devons faire preuve de la plus grande prudence dans l'élaboration du budget annuel. Une solution serait d'augmenter les taux d'imposition communaux ; je m'y refuse tant que nous arriverons à équilibrer nos finances sans pénaliser nos projets et nos investissements. L'équation est com-

plexe ; elle exige des efforts quotidiens sur nos modes de fonctionnement. Cela dit, il serait souhaitable que l'État assure la stabilité et la prévisibilité des ressources et des charges des communes afin que ces dernières puissent préserver les services qui sont au cœur de la vie communale.

Autre projet annoncé par le gouvernement, l'éventuel retour à la semaine scolaire de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Il est dit que la demande au retour de la semaine de quatre jours devrait s'effectuer dans le cadre actuel des dérogations à l'organisation de cette semaine et que la décision appartiendrait in fine au directeur académique. Il est donc sage d'attendre la rentrée 2018 pour prendre une décision réfléchie après consultation avec les autres communes afin d'avoir des rythmes scolaires harmonisés sur le territoire insulaire.

Dans ce numéro du Grain de sel est joint le petit dépliant édité par la Communauté de Communes vous alertant sur les dangers de la baignade. Faites-en bon usage pour profiter pleinement de nos plages.

Je terminerai en vous invitant à participer aux animations que nous avons programmées en juillet et août. Les affiches sont de qualité ; cette année encore, dans le cadre du festival de jazz, se produiront des artistes de renommée internationale, virtuoses dans la pratique du piano stride.

Je vous souhaite une belle saison estivale, en espérant qu'elle ne sera pas trop caniculaire ! Le temps est à la sécheresse et les nappes phréatiques souffrent. Adoptez un comportement responsable en limitant vos usages en eau non prioritaires.

Bonnes vacances à tous !

Patrice ROBILLARD

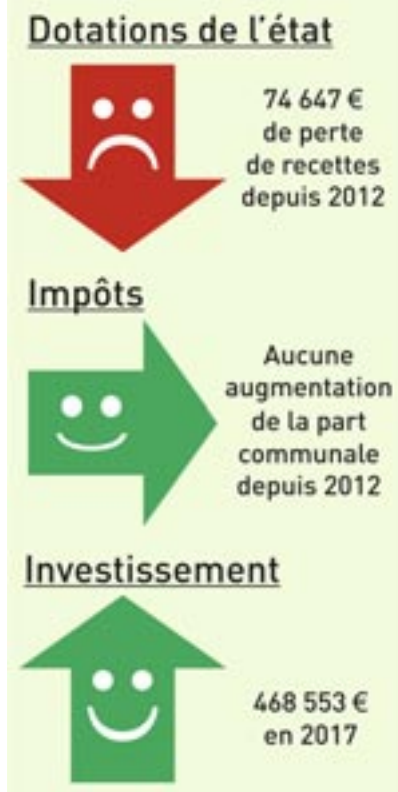


BUDGET DE LA COMMUNE

Dans un contexte délicat où les collectivités subissent de plein fouet, cette année encore, la baisse des dotations de l'Etat, la municipalité dans la préparation de son budget a dû faire des choix. Ont été votés le 4 avril par le Conseil municipal :

Les investissements prévus en 2017 :

• Modification n° 3 PLU (solde de la mission)	1 376,30
• Agencement mairie	31 336,19
• Gestion de chauffage école et mairie	10 673,91
• Rénovation logements communaux	6 952,63
• Matériel services techniques	3 491,58
• Aménagement cimetière	7 000,00
• Aménagement bâtiment services techniques	10 000,00
• Accessibilité mairie	84 742,30
• Aménagement secteur de l'Épinette	157 992,24
• Matériel + réseaux informatique	13 007,34
• PV électronique	3 053,60
• Chapiteau	696,00
• Parcours séniors	13 754,72
• Air de loisirs sportifs	76 785,60
• Etude réaménagement plage	5 670,00
• Aménagement voirie - espaces publics	2 500,00
• Nettoyeur école	1 050,00
• Local saisonnier gendarmerie	2 000,00
• Véhicule service technique	1 500,00
• Serrures électroniques salle polyvalente	8 870,90
• Voiries 2017	20 000,00
• Chaises	1 000,00
• Panneau d'information - signalétique	2 500,00
• Défibrillateur	2 600,00



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Désignation	Budget
Charges à caractère général	469 300,00
Charges de personnel et frais assimilés	622 400,00
Atténuations de produits	115 246,00
Autres charges de gestion courante	112 695,64
Charges financières	21 051,52
Charges exceptionnelles	78 977,73
Virement à la section d'investissement	239 227,94
Opérations d'ordre de transfert entre sections	29202,03
TOTAL DES DÉPENSES	1 688 100,86

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Désignation	Budget
Atténuations de charges	20 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	53 200,00
Impôts et taxes	785 823,00
Dotations, subventions et participations	228 661,00
Autres produits de gestion courante	200 500,00
Produits exceptionnels	2 500,00
Excédent de fonctionnement reporté	397 416,86
TOTAL DES DÉPENSES	1 688 100,86

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Désignation	Budget
Emprunts et dettes assimilés	120 776,19
Immobilisations incorporelles	1 376,30
subventions d'équipement versées	107 213,21
Immobilisations corporelles	303 514,77
Immobilisations en cours	77 992,24
Déficit d'investissement reporté	144 907,68
Opérations patrimoniales	74 369,93
TOTAL DES DÉPENSES	830 150,32

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Désignation	Budget
Virement de la section de fonctionnement	239 227,94
Dotations, fonds divers et réserves	45 000,00
Subventions d'investissement reçues	61 350,42
Emprunts et dettes assimilés	381 000,00
Opérations d'ordre de transfert en section	29 202,03
Opérations patrimoniales	74 369,93
TOTAL DES DÉPENSES	830 150,32

Pour mémoire, depuis le 1er avril 2014, la gestion du Camping Les Pins a été confiée à un délégataire, la SARL Copin, dans le cadre d'une délégation de service public

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



DROP ZONE

Encore une fois, notre DZ a permis à l'hélicoptère de la Sécurité civile, Dragon 17, de se poser dans de bonnes conditions afin de porter secours à une victime de la route. D'après les dires d'un pilote, les aménagements installés par notre équipe tech-

nique (tapis afin de rendre le site accessible par tous les temps et petit pont pour enjamber le fossé), ainsi que la tonte du lieu, en font un endroit pratique et bien situé. Espérons que ce site ne serve pas trop souvent quand même !

LES POTELETS DE PROTECTION ALLÉE DES PINS

Des administrés se sont présentés pour nous faire part de leur mécontentement après la pose de potelets de protection sur le trottoir de l'allée des Pins à hauteur du parking du magasin U Express.

Ce changement dans les habitudes de certains est justifié sur le plan de la sécurité des piétons et des automobilistes.

1) Ce TROTTOIR fait partie du cheminement des personnes à mobilité réduite (PMR) qui nous est imposé par le plan d'aménagement de la voirie (PAVE). Il permet aussi aux piétons de ne pas prendre de risque en marchant sur la chaussée.

2) Cette installation donne de la visibilité aux véhicules sortant du parking de U Express et rend cette manœuvre moins problématique.

3) Les piétons empruntant le passage protégé sont vus et peuvent traverser en toute

ROND POINT DU CENTRE

Le rond point situé en face du Mermoz et de U-Express a été réaménagé afin d'empêcher les véhicules imposants de faire demi-tour. Le massif lui-même sera ensuite à nouveau décoré de minéraux et de plantes peu gourmandes en eau.



sécurité.

4) Deux places d'arrêt minute ont été créées sur l'ancien emplacement du TAXI.

Après un petit temps d'adaptation sur la dizaine de mètres en plus à faire à pied, nous sommes certains que l'intérêt pour la sécurité de chacun primera.

NOUVEAU PARKING

L'équipe technique de la commune a commencé l'aménagement d'un nouveau parking sur la zone dite du Marais à Schwartz. Celui-ci permettra d'éviter les stationnements en

bord de route et peut-être par la suite de contribuer à diminuer le stationnement dans les rues étroites du vieux bourg. Par ailleurs le terrain communal attendant a été nettoyé et aménagé de façon à permettre les dépôts ordonnés des maté-

rioux en attente de la commune. Nous en profitons pour rappeler que ce terrain n'est pas une décharge publique et qu'aucun dépôt de déchets verts ou autres gravats n'est acceptable. Les contrevenants s'exposent à des sanctions.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

VIEUX BOURG

Les travaux d'enfouissement des réseaux du vieux bourg sont maintenant terminés.

La réfection de quelques rues et ruelles est prévue pour cet automne.

Le pan de mur du cimetière, couché par la tempête, a été réparé par l'entreprise Delaurens.



AVANT



APRÈS



EN BREF

Malgré la construction des nouveaux logements, après quelques travaux, la piscine a retrouvé une place sur un ancien tennis et un court a été conservé et remis en état.

De nouvelles plantations ont été effectuées devant et autour de la mairie ainsi que sur le boulevard de la plage.

MAIRIE ACCESSIBLE

Avril 2017, après d'importants travaux, la mairie est accessible à tous.



Nous participons à nouveau cette année au concours de villages fleuris et espérons remporter un prix supérieur à celui de l'an dernier (4ème prix). Le fleurissement de chacun et l'entretien des haies et des pas de portes contribuent à l'impression favorable du jury.

PLAN DE CIRCULATION DU BOURG

Suite à la réunion publique du 18 novembre 2016 concernant le plan de circulation du centre bourg, nous avons distribué des plans et un questionnaire aux habitants présents. Sur 100 adresses servies, nous avons reçu 51 réponses (soit 51%).

Les résultats s'établissent comme suit :

- Stationnement en périphérie : 30 pour, 5 contre, 6 sans avis.

- Plan circulation vélos : 26 pour, 13 contre, 12 sans avis.

- PC 0 avec observations : 21 sur 51.
- PC 1 : 18 pour, 22 contre, 11 sans avis.
- PC 2 : 22 pour, 15 contre, 14 sans avis.
- PC 3 : 9 pour, 28 contre, 13 sans avis.
- Coussins berlinois Grande Rue : 8 pour, 8 contre, 35 sans avis.

Comme vous pouvez le voir, les avis sont partagés et chaque réponse sera étudiée attentivement afin d'essayer de trouver une solution réaliste et consensuelle. Une nouvelle prochaine réunion publique avec les habitants du centre bourg est prévue à la fin de l'été pour discuter de ces plans

POUR INFORMATION



Un défibrillateur automatique a été installé près de l'entrée de la mairie.

de stationnement et de circulation.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre questionnaire.

MAISON PAYSANNE

Huit années que nous attendons, nous ne sommes plus à quelques mois près. Le début du chantier était prévu en avril dernier ; il a été reporté début juillet. Notre patience extrême est enfin récompensée !

Les marchés ont été notifiés aux entreprises retenues fin-mai. La réunion de calage avec les entreprises des lots scénographiques (mobilier, graphisme, maquettes et jeux, équipe-

ment multimédia, production et post-production images et son) a eu lieu le 9 juin et celle avec les entreprises liées à la construction du bâtiment le 21 juin.

La date officielle d'ouverture de chantier a été fixée au 21 juin ; le début véritable des travaux, ceux de terrassement avant une interruption de 3 semaines en août, se fera le 10 juillet.

Le site de la Maison paysanne



réservé aux spectacles estivaux est laissé libre d'accès.

LOGEMENTS SOCIAUX

Le programme d'habitat locatif à loyers modérés des dunes de l'Épinette est en cours d'achèvement. Les futurs locataires prendront possession de leur appartement en novembre prochain. Quatre T2 et quatre T3 seront attribués par une commission qui se réunira courant septembre.

Les personnes de nationalité

française, ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité, dont les ressources ne dépassent pas les plafonds de revenus d'accès au logement social.

Si vous êtes dans ce cas et souhaitez postuler à l'attribution d'un logement, vous pouvez vous renseigner en mairie.

La mairie dispose d'un service d'accueil et d'information concernant la demande de logement social oléronais.



Une plaquette vous aidera à vous orienter dans vos démarches et comprendre comment sont attribués les logements sociaux sur Oléron.

MUTUELLE COMMUNALE : Ma Commune Ma Santé



En 2014, les élus avaient voté la création de la mutuelle communale

afin d'offrir à chacun une couverture santé efficace aux meilleurs tarifs. Grand Village était la première commune de Charente Maritime à l'avoir mise en place. Trois ans après, elle existe toujours ! N'hésitez pas à vous renseigner et à adhérer ! Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture

santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel.

Quelques possibilités pour vous informer et vous accompagner dans votre démarche :

- Je découvre les garanties et tarifs en ligne, depuis chez moi sur le site internet macommunemasante.org !

- Je contacte les conseillers spécialisés par téléphone ! 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local), ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00.

- Je rencontre mon référent local, renseignements en mairie.

- De nouvelles offres avec 4 récents partenaires.

- Des permanences assurées par M. DELANCRAY sont prévues sur Grand Village les mardis 5 et 12 septembre de 9h à 12h.

Informations complémentaires sur macommunemasante.org, en mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique santé.

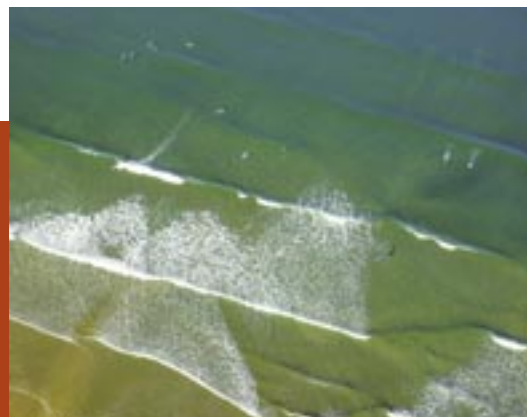
PLAGE DE LA GIRAUDIÈRE

Le parking de la plage vit sa dernière année. Le recul du trait de côte, même s'il a été minime l'hiver dernier, met désormais en péril les cabanes des écoles de surf et de char à voile au moindre événement tempétueux, et, surtout, le sable engloutit les racks à vélo, les sanitaires, l'emplacement des poubelles et l'aire de retournement, ce qui oblige l'ONF à des travaux au coût important pour l'accès à la plage et la remise en fonction

des services.

Ce dernier été demandera de la patience et de la compréhension aux estivants qui se rendront à la plage à vélo, la fin de la piste ayant disparu sous le sable et le parc à vélos étant difficile d'accès.

Le site de la Giraudière a été réaménagé en 2011, puis en 2014 après la tempête de février qui avait fait reculer la dune de plus de 40 mètres. L'objectif du nouveau projet, qui se concrétisera fin 2017-début 2018, est d'aménager le site sur le long terme avec un recul de plus de 400 mètres par rapport à l'aire d'accueil existante. Le parking actuel sera renaturé et



l'aire de retournement se situera au niveau de la stèle du bataillon Violette ; les deux cabanes, surf et char à voile, seront réinstallées dans le petit bosquet à droite de la stèle. Les études préalables sont réalisées et la demande du permis d'aménager est en cours d'envoi.



PAVILLON BLEU

Grand Village fait partie des 7 communes de Charente-Maritime récompensées par l'obtention du label Pavillon Bleu.

Rappelons que le Pavillon bleu valorise l'engagement commu-

nal dans le respect des critères spécifiques en matière de gestion des déchets, de l'eau et de l'éducation à l'environnement. Il témoigne de la volonté des élus à promouvoir son développement touristique durable

sur le territoire, avec le concours de l'ONF en charge de l'entretien du site de la plage de la Giraudière.



LE PETIT TRAIN

Il reprend son service dimanche 9 juillet et ce jusqu'au 27 août. Le circuit (Azureva- centre ville - camping les Pins - plage de la Giraudière) ainsi que les horaires et les tarifs restent inchangés. La participation financière des usagers ne cor-

respond qu'au cinquième du coût de ce service, le reste de la dépense étant pris en charge par la commune sous forme d'une redevance à la SARL Cagouille Express (16 561 euros en 2016).

Une réflexion sera menée cet automne avec le camping les Pins et Azureva pour savoir si, avec le recul de l'aire d'accueil,

il est nécessaire de garder ce service dans les années futures.



« Je suis mon premier sauveteur »



Chaque année les plages de l'Île d'Oléron font l'objet d'une forte fréquentation en période estivale. Quoi de plus normal compte tenu de ses 100km de côtes qui offrent aux pêcheurs amateurs, aux mordus de sports nautiques et aux pas-

sionnés de nature des endroits uniques pour exercer leurs pratiques favorites. Cependant, il est essentiel de ne pas oublier que l'océan est un élément naturel puissant, qui présente des situations et conditions difficiles à prévoir et à maîtriser qui peuvent être à l'origine d'accidents. Afin d'améliorer la connaissance de ce milieu complexe la Communauté de communes lance cette année la campagne de prévention « Je suis mon premier sauveteur ».

Pour réduire le nombre et les accidents liés à la baignade,

la Communauté de communes de l'Île d'Oléron met à disposition de chacun le dépliant « Je suis mon premier sauveteur » sur son site internet (www.cdc-oleron.com).

En complément de la version numérique téléchargeable, une version papier est également disponible dans les postes de secours, les offices de tourisme et les mairies.

Elle est jointe à ce numéro du Grain de Sel.

Cet outil pédagogique vient compléter le dispositif des plans de plage qui est également mis à jour cette année.

RESTRICTIONS D'EAU



Le département de Charente Maritime est marqué depuis l'été 2016 par un très fort déficit en pluie. Ainsi la période 2016/2017 est l'année la plus sèche depuis 1959. La situation hydrologique est très préoccupante et est amenée à se détériorer encore après l'épisode caniculaire du mois de juin.

Les premiers arrêtés préfec-

tauraux restreignant les usages de l'eau dans plusieurs secteurs ont été pris dès avril. Si les niveaux des nappes et des débits de rivières révèlent un risque de pénurie, des mesures exceptionnelles de limitation des usages agricoles, domestiques et industriels seront nécessaires à la préservation de la ressource en eau.

Dans ce contexte, il est de la responsabilité de tous les

usagers d'utiliser l'eau de manière économe et raisonnée.

Le site Info Eau (info.eau-poitou-charentes.org) vous permet de suivre pour notre commune les restrictions d'eau en cours, l'état des nappes et des rivières et la qualité de l'eau au robinet.

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Préfet de la Charente Maritime a fait de la sécurité routière la grande cause départementale pour l'année 2017.

En effet, quand on sait que :
- les moins de 25 ans sont les premières victimes de la route

dans notre département,
- les vélos, les piétons et les seniors représentent une population à risque, on ne peut que souscrire à cette démarche préfectorale.

Comment ? En réduisant notre vitesse, en n'utilisant pas notre téléphone en roulant, en ne buvant pas de boissons alcoolisées lorsqu'on prend le volant, en respectant la signa-

lisation routière, les passages piétons et surtout les autres usagers.....



Pendant la saison estivale, la fréquentation de nos routes augmentant considérablement, soyons encore plus vigilants.

ÉCOLE

UN AUTEUR-ILLUSTRATEUR À L'ÉCOLE



Jeudi 6 avril dans le cadre de la manifestation Citalivre organisée par l'association la citadelle des livres, Alexis Ferrier, auteur-illustrateur d'albums pour enfants, est venu animer un atelier à l'école de Grand Village. Après avoir effectué un certain nombre de dessins au tableau, il a invité les enfants, sous les caméras de FR3 régions, à dessiner des personnages et des animaux. De l'avis de Mme Barraud, leur enseignante, cet atelier a fait évoluer la façon de dessiner des enfants qui ont largement profité des conseils de l'illustrateur.

CARNAVAL 2017

Cette année encore, enfants, enseignants et personnel communal se sont investis dans le



carnaval de l'école qui avait pour thème les animaux de la forêt. Le traditionnel défilé dans les rues de Grand Village a eu lieu le 11 avril, il a fait étape à la maison de retraite et s'est terminé par l'embrassement de M. Carnaval déguisé en arbre.



FÊTE DE FIN D'ANNÉE

La traditionnelle fête de fin d'année organisée par l'association de parents d'élèves en collaboration avec les enseignants du RPI a eu lieu le samedi 24 juin sur le terrain de fête de Grand Village. Après le spectacle de chant et de danse présentés par chaque classe, les enfants ont pu jouer aux différents jeux de kermesse, goûter puis terminer la soirée par un pique-nique sur place avec leurs parents.



Après 17 ans comme directrice de l'école de Grand Village, Mme Barraud a décidé de passer le pont, elle nous quitte pour prendre la direction de l'école de Bourcefranc. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans son nouveau poste.

Mme Leysenne, déjà enseignante à Grand Village est nommée Directrice. Le second poste d'enseignante sera occupé à mi temps par Mme Bellet et une autre professeure des écoles pas encore nommée.

Pour l'année scolaire 2017-2018, les effectifs des deux écoles de Grand Village et de St Trojan sont stables.

L'organisation du temps scolaire pour le RPI ne sera pas modifiée pour cette prochaine année scolaire, les TAP seront reconduits sous la même forme et aux mêmes horaires. La municipalité de Grand-Village souhaite se donner le temps d'examiner les nouvelles propositions qui seront faites par le gouvernement afin de pouvoir, après concertation, dégager une position commune pour l'ensemble de l'île, tant pour l'organisation de la semaine des élèves que pour les activités péri scolaires.



Mme Barraud



Mme Leysenne



Mme Bellet

LA CANTINE, « RESTAU RESPONSABLE »

A peine remis du salon des chefs dont il est l'instigateur, Olivier Poitou, chef cuisinier de la cantine scolaire, recevait le 13 avril dernier la garantie « Mon Restau Responsable »



de la Fondation Nicolas Hulot. La cantine devient ainsi le premier restaurant collectif de Charente-Maritime à obtenir cette garantie. Il lui a fallu remplir un questionnaire en 160 points pour s'auto-évaluer et voir s'il répondait aux quatre volets du label : le bien-être des convives, l'assiette responsable, l'engagement territorial et social, les éco-gestes. Engagement à respecter pour que le label soit reconduit dans deux ans.

Il faut dire qu'Olivier Poitou est un précurseur dans le département puisque depuis des années il valorise les circuits courts en s'approvisionnant auprès des producteurs locaux, en utilisant des produits d'entretien éco-labélisés, en développant le compostage.

Un reportage télévisuel a été réalisé par France 3 sur la cantine scolaire et les nouveaux éco-engagements, faisant d'Olivier une star locale !

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

« La lecture, est une porte ouverte sur un monde enchanté » **Francois Mauriac.**

C'est exactement ce qui s'est passé en ce début d'année 2017 dans votre bibliothèque : de l'enchantement.

Avec la venue **d'Hervé Jaouen**, auteur primé 12 fois, traduit dans 4 langues et dont 9 des 96 livres ont été adaptés à la télévision, au cinéma ou au théâtre. Le 6 avril, en partenariat avec Christine Saint-Guily et **Cita'Livres**, son épouse et lui nous ont fait l'honneur d'une rencontre de 2h suivie d'une séance dédicace et d'un apéritif. Ses romans sont écrits sur un ton juste, une émotion pesée, des personnages crédibles autour de sujets approfondis et très variés. Au-delà de l'écrivain, nous avons rencontré une personne positive et persévérante, dont le parcours n'a parfois tenu qu'à une parole et à qui le succès n'a pas ôté ses valeurs humaines. Merci aux 26



personnes présentes qui lui ont assuré un accueil chaleureux, un échange fourni et intéressant dans cette ambiance conviviale qui caractérise si bien notre bibliothèque.

Peut-être serez-vous enchantés par **les expositions** prêtées par la Médiathèque Départementale du 20 juillet au 10 octobre pour « Grosses Bêtises, mode d'emploi » (Éditions On a marché sur la bulle) pour découvrir les techniques de la bande dessinée et du 20 octobre au 20 décembre pour « Passion Chocolat » (Éditions Instants mobiles exposition), un voyage au pays des gourmands réalisé avec un artisan-chocolatier. Ces deux expositions seront accompagnées de livres et d'animations.

Enchantement également grâce aux **nombreux dons** qui viennent régulièrement élargir les rayonnages. Je dois cependant rappeler qu'il existe certains critères de sélection pour les bibliothèques publiques qui ne me permettent pas de tout conserver. Aussi, si ces sont livres sont précieux pour vous, il est fortement conseillé de les garder dans votre bibliothèque privée.

Le **Club Lecture** qui décortique

chaque mois un auteur autour d'un petit café a sélectionné : **LE RIRE DU CYCLOPE** de **BERNARD WERBER**. Le Cyclope est un célèbre humoriste à la mode qui meurt seul dans sa loge d'un fou rire. Simple incident cardiaque ou assassinat ? Bernard Werber nous emmène dans une enquête mêlée de philosophie et d'histoire sur le rire, basée sur la découverte d'une boîte mystérieuse. Ici le pouvoir du rire attire des convoitises : la légèreté du monde des comiques, un univers sombre et des enjeux inconnus du grand public se dévoilent. Et tous recherchent le Graal, la blague absolue auquel nul ne résiste. Les enquêteurs devront s'armer de force et de spiritualité pour être acceptés dans ce monde parallèle si peu connu. L'homme est le seul animal qui rit. Mais à quoi cela lui sert-il vraiment ? La clef de l'enquête est la compréhension de l'unique phénomène de l'humour.

En espérant que cette lecture vous ouvrira les portes d'un monde enchanté, je vous souhaite l'envie de pénétrer dans votre bibliothèque municipale qui se veut enchantée.

Méline

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET ARTISANS CRÉATEURS AU PORT DES SALINES

L'association « la Cabane Rouge », qui gère le marché des producteurs tous les mercredis au Port des Salines, a procédé à une mise à jour complète de ses statuts et établi un règlement intérieur afin que les exposants, 22 au total, respectent les jours et les horaires du marché, dans un souci de bonne organisation.

Quelques changements ont été effectués au sein de l'association lors de l'Assemblée Extraordinaire : nouveau président, Pascal Gabaret ; vice-président, Pascal Lançon.

Les statuts modifiés ont été envoyés en Préfecture et la copie des documents a été donnée à la commune, accompagnée du règlement intérieur.

Deux nouvelles exposantes oléronaises ont intégré le marché : Nelly Giroux avec « Gourmand'IO ses » (le Château d'Oléron), primée par la communauté de communes pour la qualité de ses produits - confitures et petits gâteaux et Loralie François (Chaucre), créatrice des bijoux « Mer et Dunes », inclusions à base d'algues séchées, de petites fleurs, de sable, de mini coquillages d'Oléron. De ravissantes créations, tout à fait innovantes.

Programmation des animations gratuites :

17 mai : Le jardin avec Maurice Le Jardinier

5 juillet : Le miel avec Jean-

François, apiculteur

12 juillet : Grands jeux en bois

9 août : Grands Jeux en bois

6 septembre : Le Jardin avec Maurice Le Jardinier



DES RÉALISATIONS, DES PROJETS AU PORT DES SALINES

Les marais salants accueillent un nouveau-venu, Jérémy Caloc, actuellement en formation avec le saunier en titre, Olivier Anjard.

Jérémy espère, après la saison, pouvoir intégrer l'école des sauniers de Guérande où

il a postulé afin d'obtenir son diplôme pour la saison prochaine.

James Robert et Corinne del Fabro, gestionnaires des Salines et de la Salorge, ont de belles idées qu'ils souhaiteraient voir se réaliser, notamment la création sur l'île d'une école de sauniers, puisqu'actuellement les marais salants sont remis à l'honneur sur notre territoire.

Preuve en est, la réhabilitation des marais de Trillou. Olivier Anjard a d'ailleurs été le seul saunier oléronais à répondre à l'appel d'offres de la Communauté de communes. Ne pouvant se doubler, il a été décidé en concertation avec James Robert et Corinne de prendre un jeune en formation, d'où l'arrivée de Jérémy Caloc...

Un autre projet qui est devenu réalité, puisqu'il s'est concrét-

tisé en juin : l'achat par James Robert d'un petit véhicule électrique pour aller chercher le sel au plus près des œillets, dans un total respect de l'environnement.



Flash sur la Salorge, toujours décorée avec goût par Corinne. Des nouveautés en quantité et de qualité ! Depuis début avril la Salorge est ouverte tous les jours jusqu'à fin octobre.



COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, ont eu lieu les traditionnelles cérémonies qui permettent de ne pas oublier que des compatriotes sont morts pour que nous puissions vivre libres.

- Le 30 avril, au rond point des fusiliers marins Dupin de Saint Cyr. Cérémonie encadrée par des véhicules militaires d'époque, en présence

de personnalités civiles et militaires durant laquelle des médailles ont été remises. Puis à la stèle de la Brigade RAC.

- Le 8 Mai, place du Général de Gaulle, célébration de l'armistice du 8 mai 1945.

- Le 18 Juin, place du Général de Gaulle, commémoration de l'appel du 18 juin 1940.



Lors de ces cérémonies, célébrées devant une nombreuse assistance, nous avons pu apprécier la présence des porte-drapeaux toujours fidèles au poste. Qu'ils soient ici remerciés.

AMICALE DES ANCIENS DU 65° RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Cette année, fidèle à sa tradition de changer de commune tous les ans, l'amicale du 65° RAA a tenu son assemblée dans notre commune. Les participants étaient hébergés à AZUREVA et, le dimanche 21 mai 2017, après avoir assisté à la messe en l'église de Saint Trojan les Bains, ils ont tenu à honorer les Morts pour la France de Grand Village Plage

par une cérémonie en présence des porte-drapeaux et de très nombreux participants. Après une allocution du Maire, une gerbe a été déposée au pied du monument. Cette cérémonie a été clôturée par le traditionnel verre de l'amitié au cours duquel le Président de l'amicale a remis à Monsieur le



Maire un livre, écrit par un Ancien du 65° RAA, qui retrace l'histoire de ce régiment.

Vous êtes une femme ou un homme, vous avez entre 16 et 50 ans, vous êtes étudiant, salarié, chef d'entreprise, sans emploi, etc. , vous voulez donner un peu de votre temps au service de la population :

DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Pour tous renseignements, rencontrez les sapeurs pompiers tous les dimanches de 9h00 à 18h00, en juillet et août, tous les jours de 9h00 à 19h00 à la caserne de Saint Trojan les Bains, ou contactez les par courriel : chef-cs-saint-trojan-les-bains@sdis17.fr

IL Y A URGENCE !

Vos concitoyens vous remercient par avance.

LA LUCARNE DU GARDE-CHAMPÊTRE

Comme vous avez pu le constater, depuis quelques semaines un panneau « Poste de gendarmerie » est apparu passage des écoliers face à la salle polyvalente.

Il s'agit d'un poste saisonnier, opérationnel du 30 juin au 3 septembre. Il sera composé de 3 gendarmes mobiles dont un chef de poste et trois gendarmes réservistes.

Quel avantage pour Grand Village Plage ? Ce dispositif viendra compléter et améliorer votre sécurité pendant la période estivale et

touristique. Leur mission est de réaliser des patrouilles régulières pédestres ou cyclables, des passages quotidiens chez les commerçants, la surveillance des plages, des manifestations et bien sûr des interventions diverses sur le secteur sud-Oléron, en collaboration avec la police rurale, pour les patrouilles nocturnes, les contrôles routiers...

En vous souhaitant de bonnes vacances ou une bonne saison 2017 !

Le Garde-Champêtre Chef Mathieu MOROT-RAQUIN.



Animations

CÉRÉMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL COMMUNAL

La cérémonie des vœux au personnel communal s'est déroulée le lundi 9 janvier 2017 dans la salle du Conseil municipal en présence des élus.

Après avoir souhaité à tous une

belle et heureuse année, M. le Maire a fait un tour d'horizon des travaux en cours et à venir avec notamment la réfection des rues et des espaces publics, la construction des huit logements à loyers modérés, dans le quartier de l'Épinette. Il a également été présenté les travaux en cours, pour la mise aux normes de la mairie pour



les personnes à mobilité réduite.

La galette était forcément de la fête ; elle fut partagée dans une bonne humeur générale.

A LA TABLE DES AÎNÉS...ON PARLE PROJETS !

Pour ce traditionnel rendez-vous, les convives aînés avaient répondu présents à l'invitation des élus (115 personnes). Lors de cette rencontre, le premier magistrat, Patrice Robillard, en présence de ses collègues élus, en a profité pour faire une courte présentation des projets et réalisations à venir sur la commune. Il a également évo-

qué l'importance des animations mises en place par les bénévoles des associations.

Le repas, concocté par Olivier Poitou, dont la réputation n'est plus à faire ! accompagné de Stéphane Gaudron, a été une fois encore parfait ! Le Groupe Mister J qui assurait, comme l'an dernier, l'ambiance musicale, a séduit unanimement tous les participants.

Comme la coutume l'exige, les doyens de l'assemblée : Denise Jacquemin et Michel Sinitzky,

ont été honorés ; ils furent accompagnés de Michel Bernard qui fêtait ce jour là son anniversaire.



LES VŒUX DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Cette cérémonie des vœux de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron se tenait cette année dans la salle Germain Esnard. Pour le président Pascal Massicot, ce fut l'occasion d'évoquer les mois futurs, chargés d'élections multiples et de projets communautaires.

« Il est temps de se réapproprier Oléron, territoire envié au-delà

du pont où souvent on décide pour elle !... »

Le Président a terminé son allocution en présentant ses vœux à tous, non sans avoir remis des médailles à différentes personnes méritantes, dont Nelly Giroux-Valette, lauréate du concours « Création ou reprise.. », créatrice de l'entreprise « Gourmand'lose » Confiserie, pâtisserie, traiteur.

LES CHEFS AU SALON...

Pour ce 7ème rendez-vous des chefs, la salle Germain Esnard était à la disposition d'Olivier Poitou, organisateur et initiateur de ce salon. Tous les records ont été battus... avec 70

exposants, qui offraient aux professionnels une large panoplie d'équipement, de matériels nouveaux et de produits locaux.

Pour la première fois, des représentants du Pôle Emploi de Saint Pierre d'Oléron et

d'Adecco étaient présents, répondant ainsi à la demande des professionnels. Cette présence aura permis l'embauche d'une dizaine de travailleurs saisonniers. Un bon début pour une première. Rendez-vous est déjà pris pour 2018.

LE PETIT MANÈGE ANCIEN

Le petit manège ancien, qui a fait son apparition l'été dernier, reprendra sa place sur le parvis du Port des Salines, non sans avoir reçu quelques soins supplémentaires de décoration, de M. Demené, propriétaire de ce

charmant carrousel. Cette attraction réservée aux jeunes enfants fonctionnera tous les jours de juillet à août. Soucieuse de le faire découvrir aux enfants et à leurs parents, la commune en offrira la gratuité



les 10 et 24 juillet et les 7 et 25 août.

CONCIERGERIE

La Conciergerie des Mimosas est une jeune entreprise oléronnaise qui propose des services d'intendance aux propriétaires de résidences et aux locataires sur le sud de l'île d'Oléron. L'entreprise a été



Conciergerie des Mimosas
Travailleur. Confiant. Tendre.

créée par Frédéric Barre et sa conjointe, Christine Emond, les deux ayant quitté leurs emplois respectifs de concepteur-rédacteur et de journaliste à Montréal, au Québec, pour venir s'installer sur l'île d'Oléron à la fin de l'année 2016. L'idée d'un service de conciergerie a germé suite à un constat simple : les résidences secondaires sont nombreuses à Oléron, et les services d'inten-

dance sont pratiquement inexistants sur l'île. Déjà conquis par le charme d'Oléron lors d'un précédent séjour, il n'en a pas fallu plus au couple pour boucler ses valises et se lancer dans l'aventure. On leur souhaite la bienvenue ainsi que tout le succès dans leur entreprise. Conciergerie des Mimosas. 06 74 94 24 93 conciergerie@mimosas.fr

Vie associative

LES DÉJHOUQUÉS Flash info

L'association a tenu une assemblée extraordinaire en mai pour nommer avant l'assemblée Générale de novembre, une

présidente. Maryline Chauvin a dû démissionner pour des raisons de santé, Mme Nicole MARCOUX a été nommée présidente par intérim, le bureau est inchangé. Toutes les manifestations esti-

vales sont bien sûr maintenues et se dérouleront aux dates prévues. Nicole Marcoux: 09 66 97 81 59 mail: marcoux.nicole@orange.fr

ATELEC



Illettrisme dans l'entreprise ?

En France 2 500 000 personnes sont touchées par l'illettrisme et 51% d'entre elles travaillent (source ANLCI). Ce handicap réduit fortement toute évolution de carrière. Cette situation, qui n'est pas toujours visible par les entrepreneurs, génère un manque de confiance en soi qui se répercute aussi dans les

vies personnelles. Les salariés qui n'ont pas acquis les savoirs de base ont des difficultés à faire face à toutes nouveautés introduites dans l'entreprise. Depuis plus de 20 ans, l'ATELEC s'est attaquée à ce problème de remise à niveau des savoirs de base en français, mathématique, anglais et initiation à l'informatique. Ces formations permettent à chacun de pouvoir remplir des documents tels que des bons de livraison, de lire et comprendre les consignes écrites de sécurité, de calculer des quantités, des surfaces, des volumes, de bien interpréter

les documents administratifs... Dans ses formations, l'ATELEC instaure une relation fondée sur l'acquis initial du stagiaire pour le faire progresser. Excluant l'approche académique, l'ATELEC utilise le plus souvent des cas concrets proches de l'expérience des salariés, répondant ainsi à leurs besoins.

L'ATELEC est à la disposition des employeurs pour toutes informations concernant ces formations qui peuvent être prises en charge par le budget formation de l'entreprise.

Vie associative

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI

Une année bien remplie !

En septembre dernier, un nouveau bureau a pris la responsabilité de cette association, avec la volonté de la faire vivre avec dynamisme et rigueur à la fois....

Nous avons à coeur de voir évoluer nos enfants dans un cadre scolaire agréable.

Nous avons bien sûr repris les traditionnelles manifestations comme : la bourse aux jouets, le concours de belote, le vide-dressing ; nous proposons également des ventes groupées tout au long de l'année (sapins, pâtisseries, tabliers). Nous nous sommes lancés dans l'organisation d'un dîner-karaoqué

dont le succès a été total. Grâce à l'investissement des parents lors de toutes ces actions, l'APE a pu faire bénéficier les enfants de sorties cinéma, d'achat de trottinettes et de vélos, de diverses sorties scolaires.

En cette fin d'année, les enfants de l'école maternelle de Grand-Village sont allés visiter l'aquarium de la Rochelle, ceux de Saint-Trojan sont allés à Brouage.

Nous avons offert également une calculatrice à chaque futur élève de collège et un dictionnaire à chaque élève de fin de CP.

Nous tenons particulièrement à remercier les équipes enseignantes pour le travail accompli auprès de nos enfants tout au long de l'année. Elles ont permis que cette fête de clôtu-



re d'année scolaire se déroule un samedi après-midi afin qu'un maximum de familles puissent partager ce moment. La réussite de cette journée passée sur le site de la Maison paysanne, ce 24 juin, a été totale.

Merci également à la municipalité, qui, par sa présence à nos côtés, facilite la réalisation de nos projets.

LES AMIS DE LA CHAPELLE

Cet été, en juillet et août, la chapelle sera ouverte tous les jours.

Comme tous les ans, chaque dimanche (du 9 juillet au 20 août) la messe sera célébrée à 9h00.

Les Laudes seront chantées tous les mercredis à 9h30.

Portes ouvertes le 15 août.

Comme à l'accoutumée, les amis de la Chapelle vous accueilleront le mardi 15 août de 9h à 18h. Une nouveauté cet été, la présence en fin d'après midi, de Christian EHRMANN

(de 17h à 18h).

Ce collectionneur qui expose à l'église de St Pierre pendant la période estivale vous proposera de vous faire partager sa passion pour les images pieuses, notamment celles relatives à St Pierre.

M.M. et J.P. QUINTON

CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club a retrouvé son activité après les fêtes de fin d'année en réouvrant ses portes le 5



janvier 2017.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 2 février en présence d'élus de la municipalité et a confirmé à la présidence du club M. Gilbert Hanisch. Pour le traditionnel goûter, des crêpes, cuisinées par des membres du club ont été servies... Chandeleur, oblige !

Le jeudi 30 mars le Club a fait un repas à l'Ecume. Excellente journée !

Avant l'été, nous nous retrou-

verons au restaurant Hissez O, puis terminerons la journée salle Esnard pour faire chauffer les cartes !

Le Club fermera le jeudi 6 juillet 2017 et reprendra ses activités le jeudi 7 septembre 2017.

Scrabble, belote, skip bo etc... attendent de nouveaux adhérents pour la rentrée.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Vie associative

FOYER RURAL

Fin juin marque l'arrêt des activités destinées à nos adhérents.

Le Foyer Rural ne se met pas en sommeil pour autant et a déjà débuté la saison estivale.

Le mercredi 14 juin, à 10h30 au Port des Salines, a eu lieu le départ d'une première balade gourmande. Organisée en partenariat avec l'association de la "Cabane Rouge" (Marché des producteurs), nous avons proposé un circuit de 12 kilomètres avec pause-apéritif boulevard de la plage, entrée à la maison forestière des Allassins, visite



de la chapelle Saint-Joseph, ouverte pour l'occasion, et, pour terminer, le repas sur le site du Port des Salines. Ce sont 90 participants qui se sont lancés à l'assaut des chemins forestiers et des routes balisés sous une chaleur écrasante. L'ambiance fut conviviale et les participants satisfaits, mais bien fatigués par la présence d'un soleil de plomb.

Forts de cette première, nous étudions une deuxième édition pour le mois de septembre avec un parcours différent et un nouveau menu. Nous remercions la municipalité et l'ONF pour leur coopération. Les rendez-vous au Port des Salines :

- Les 13 juillet et 12 août, en fin de journée, se dérouleront nos traditionnelles églades.
- Tous les mercredis, en juillet et août, les réalisations de la section "Atelier créatif" seront mises en vente lors des marchés des producteurs.



N'hésitez pas à venir nombreux participer à nos animations.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez-vous en septembre pour les inscriptions et la reprise des activités.

Pour découvrir toutes les activités, les calendriers, des photos souvenirs, etc... n'hésitez pas à parcourir le site internet du Foyer Rural de Le Grand Village Plage :

<http://www.foyerrurallegrandvillageplage.fr/>

Contact : Retrouvez-nous lors des activités à la salle polyvalente, ou contactez Jacques (Président) au 06.31.57.85.28.

Pour tous renseignements complémentaires vous avez une boîte mail à votre disposition : forugvp@wanadoo.fr

CLEF 17

2017 a été une petite année pour l'association Culture Loisirs Enfance Famille 17.

Si les succès, en fréquentation et bonne ambiance, du vide-dressing, de la bourse aux jouets et de la brocante se maintiennent, les surcoûts liés entre autre à des mesures de sécurité intensives ont fait chuter les bénéfices, ce qui n'a pas empêché de continuer à soutenir financièrement et matériellement les adolescents grand-villageois scolarisés au collège du Château pour leurs projets pédagogiques et leurs concerts.

C'est pour ces raisons financières que la journée tonique sur la Venise Verte sera reportée à fin septembre. Cette journée aura pour réjouissance rallye, défis barque et pique-nique en famille et nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette belle journée culturelle et sportive.

Nos prochaines manifestations dans la salle municipale seront le vide-dressing, le 24 septembre de 10h à 18h, et la bourse aux jouets, le 3 décembre 2017 de 9h à 17h30. La brocante dans les rues du vieux village est prévue pour le 1er avril 2018.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à nous contacter au 07 87 31 12

98 ou par mail à clef17@outlook.fr et à consulter notre page Facebook.

Promouvoir culture et plaisir en familles à moindre coût, créer des liens et des souvenirs inoubliables, tel est le but de notre jeune association qui se démène avec savoir-faire toute l'année pour dynamiser notre village et permettre partage et découvertes. A bientôt sur la Venise Verte.



LES CONCERTS DE LA MAISON PAYSANNE

Les lundis de la Maison Paysanne sont abandonnés en raison de la multiplication des animations proposées le même jour sur les communes du sud de l'île. Force est de constater qu'il est difficile d'harmoniser la programmation estivale des animations. Les concerts ne disparaissent pas pour autant mais ils n'auront plus un jour fixe dans la semaine (néanmoins la préfé-

9 AOÛT 2017 À 21H30, CONCERT DE GILI SWING

Avec ce quartet (chant, deux guitares et contrebasse), deux mondes se rencontrent. Le jazz manouche dans la tradition de Django Reinhardt se mêle aux standards chantés du jazz américain. Gili Swing offre un vrai métissage de ces deux univers musicaux en donnant une place de choix au chant accompagné d'un trio manouche.

Un moment placé sous le signe du swing où vous retrouverez une ambiance gitane sous les étoiles de Broadway.



rence va au mercredi) et ils seront programmés avec la même exigence de qualité !

Dans le cadre des concerts de la Maison Paysanne, un spectacle exceptionnel sera proposé **le vendredi 28 juillet à 21h30, avec le Piano rouge de Frédéric La Verde et Bilout, conteur.**

L'intitulé du spectacle : Chercheurs d'OR BLANC...

« Un vieux saunier me raconta comment il fut l'ami du soleil et du vent, comment il fit de ses marais des miroirs du ciel. Aristide faisait partie de ces gens qui savent que pour com-

mander à la nature il faut commencer par lui obéir. Il m'a raconté l'histoire des lieux dans lesquels vous êtes et de ceux qui façonnèrent ce paysage... En contes et en musique nous vous emmènerons au temps d'avant »

Ce spectacle est subventionné par le Conseil Départemental ; il a été créé par Bilout et Frédéric la Verde pour Grand Village .



16 AOÛT 2017 À 21H30, CONCERT DES SALT PIN-UPS

Les Salt Pin-Ups viendront enchanter le public des jardins de la Maison Paysanne en revisitant avec entrain et bonne humeur des standards du jazz vocal des années 40/50 dans l'esprit des Andrew Sisters. Les trois chanteuses, Sarah, Amandine et Armelle, accompagnées par le guitariste Jean Michel Antolin, proposeront au public une immersion totale et instantanée dans les Etats Unis

des années 40/50.

La chaleur de leur jazz vocal, au swing teinté de rétro, promet une belle soirée, avec des reprises colorées et une présence scénique incontestable.



Le Feu d'artifice du 13 juillet 2017 sera tiré à 23h15 au Port des Salines par la Société Mille feux, l'orchestre Jacky Louis animera le site.

Calendrier culturel

Se référer au dépliant disponible en mairie et à l'Office du Tourisme, pour un programme détaillé des manifestations et événements culturels.

UN PIANO DANS LA PINÈDE

Jazz Festival 5ème édition 21, 22, 23 août 2017

Gratuité du festival maintenue cette année encore...

Chaque année, le Jazz Festival se pare de nouveautés. Pour cette 5ème édition, une place de choix sera laissée au chant jazzy, swing.

Le 21 août à 21h30 : Duo complice Nicki Parrott et Rossano Sportiello

Deux grandes figures de la scène jazz aux Etats-Unis ouvriront cette cinquième édition, la contrebassiste et chanteuse australienne Nicki Parrott et le pianiste de nationalité italienne, Rossano Sportiello. Nicki Parrott a étudié avec le bassiste Rufus Reid et joué avec le légendaire guitariste Les Paul. Elle a également participé à de nombreuses sessions avec Clark Terry, Dick Hyman, Michel Legrand... et à des spectacles de Broadway (Charlie Brown, Un été 42). Diplômé du conservatoire de Milan et primé de l'Ascona Jazz en 2009 pour sa maîtrise du piano stride, Rossano Sportiello joue avec les plus grands du jazz et participe à d'innombrables festivals. Le jeu raffiné et précis du musicien, assorti à un solide sens du swing, trouve ses racines dans un éventail très large du jazz et dans la pratique du classique qu'il injecte ici et là au fil de ses performances.



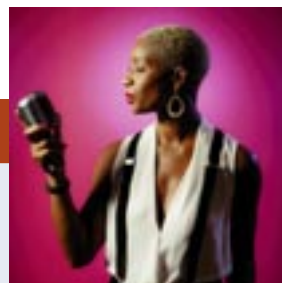
Luca Filastro

Le 22 août à 21h30 : Echoes of stride - Rossano Sportiello et Luca Filastro en face à face.

Pour cette seconde soirée, Rossano Sportiello, dont le toucher pianistique est à lui seul un enchantement, accueillera une des plus belles découvertes du moment, le pianiste italien Luca Filastro. Après avoir suivi des études classiques, il se perfectionne en piano jazz au Conservatoire de Rome. A 25 ans, il figure parmi les talents les plus prometteurs du piano stride et du jazz traditionnel. Très actif dans le milieu du jazz romain, il participe à de nombreux festivals en Europe. Un duel musical prometteur !

Le 23 août, à 21h30 : Play Ground - quintet de Julien Brunetaud

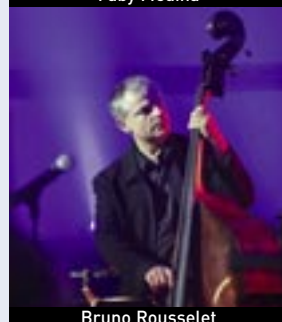
A la tête de ce quintet, Julien Brunetaud, auteur, compositeur, interprète, musicien et producteur éclectique. Récompensé à plusieurs reprises par les Trophées France Blues comme meilleur pianiste de blues français et européen, il sera accompagné au chant, en guest lead, par l'américaine



Faby Médina



Nicolle Rochelle



Bruno Rousselet



Julie Saury

Nicolle Rochelle, chanteuse, danseuse et comédienne. Après ses succès au Music hall, elle obtient en 2014 avec Julien Brunetaud, le prix du Jazz Vocal du Hot Club de France. Une autre chanteuse, Faby Médina, diplômée de la Bill Evans Piano Academy et voix féminine du « Claude Bolling Big Band » depuis 15 ans, sera à leur côté. Pour la section rythmique, le contrebassiste Bruno Rousselet, membre du « Gordon Beck trio » et du « Philippe Milanta trio », intervenant au conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et à la batterie, Julie Saury, fille du célèbre clarinetiste Maxim Saury. Elle s'est fait un prénom à la télévision et dans des formations réputées comme le Splendid ou le Lady Quartet de Rhoda Scott.

Pour cette 5ème édition, la municipalité, fidèle à son exigence d'une programmation d'excellence, a réuni une nouvelle fois une palette de talents internationaux-italiens, américains, australien, et français-qui mettront à l'honneur le piano stride, le swing et le blues...

Bon festival à tous !



Rossano Sportiello



Nicki Parrott



Julien Brunetaud

INFORMATIONS PRATIQUES



Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19
Jours et horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 17h30, jeudi de 14h15 à 15h15, vendredi de 18h30 à 19h30. Animations sur calendrier culturel.

bibliothequegvpr@orange.fr

Agence Postale Communale



Tel : 05 46 75 94 36

Les jours et heures d'ouverture actuels : lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin de 9h à 12h30. Le mercredi matin de 9h à 12h45.

Office de tourisme

Place des 4 Vents, à côté de l'agence postale communale.
Horaires d'ouverture :

Juillet et août : du lundi au samedi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h, dimanche 9h30 à 13h

Avril à juin et les 3 premières semaines de septembre : du lundi au samedi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h, dimanche lors des vacances et week end de pont : 10h à 12h30

Octobre à mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30



Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h00. Fermée au public le mardi après-midi.

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M. le Maire Patrice ROBILLARD

1er adjoint Luc DAUGUET - Urbanisme - jeudi en commission d'urbanisme

2ème adjoint Catherine BAZIN - Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures

3ème adjoint Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire

4ème adjoint Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances



Canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée,

prenez à vous inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Consignes :

-Je ne sors pas aux heures les plus chaudes

-Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

-Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour

-Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur

-Je mange normalement (soupe, fruit, pain, légumes)

-Je ne consomme pas d'alcool

-je donne des nouvelles à mon entourage



Soucis canins

Un rappel indispensable de civisme pour les propriétaires de chiens. Il serait souhaitable pour la propreté

du village et le bien-être de tous et comme l'exige la loi, de penser au ramassage des déjections de nos amis canins.

Information et Défense des Consommateurs Salariés

Vous rencontrez des problèmes dans un quelconque domaine lié à la Consommation (assurances, banques, contrats de service, téléphonie, eau, énergie, surendettement...), vous pouvez obtenir aide et conseils auprès de l'INDECOSA.

Permanences le mardi tous les 15 jours de 10h à 12h à la mairie (union locale CGT) du Château d'Oléron (prendre rendez-vous au 09 79 51 88 50)

Les friches - Rappel

Tout propriétaire de parcelle (en milieu urbanisé ou non), doit obligatoirement entretenir sa propriété.

Nous avons fait un article dans le précédent « Grain de sel » où nous avons précisé le montant de l'amende encourue.

Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Luc Dauguet - Jacky Barcat

COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18

• Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : mairie@legrandvillageplage.fr • Site : www.legrandvillageplage.fr

Création-réalisation : Média Publicité Conseil - ZAC la Claircière - 17310 St Pierre d'Oléron - 05 46 76 11 98

Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.